



Avis de convocation

Avis d'assemblée générale annuelle des membres

À tous les membres de l'Alliance des moniteurs de ski du Canada, Québec.

Prenez avis que l'assemblée générale annuelle des membres de l'Alliance des Moniteurs de Ski du Canada, Québec (ci-après AMSC Québec) se tiendra **chalet du Versant du Lac**, de la station de ski Bromont, accessible par le stationnement P5 via le Chemin Huntington, le 26 octobre 2019 à 9h00, aux fins suivantes :

1. Mot de bienvenue;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Règlement modifiant le Règlement général de l'Alliance des moniteurs de ski du Canada, Québec;
4. Conférences;
5. Lunch;
6. Rapport du Président;
7. États financiers de l'AMSC Québec pour l'exercice financier terminé le 30 juin 2019;
8. Élection des administrateurs de l'AMSC Québec;
9. Autoriser les administrateurs à nommer et à rémunérer un expert-comptable pour l'exercice se terminant le 30 juin 2020;
10. Traiter de toute autre question qui pourrait être soumise avant l'assemblée ou lors du dit ajournement.

Claude Peachy, Président.

ÉLECTIONS

Voici la liste des administrateurs admissibles à la réélection proposés par le Comité de nomination pour un mandat de 2 ans.

Alexandra Lépine,	Québec	2 ^e mandat
Étienne Meunier,	Estrie	2 ^e mandat

De plus, trois (3) postes d'administrateur sont à pourvoir pour un mandat de deux (2) ans. Nous ajoutons trois (3) autres postes compte tenu de la décision d'administrateurs de ne pas poursuivre leur implication. Ainsi, le Comité de nomination recommande les six personnes suivantes :

Alexandra Beaulieu, Québec, 1 ^{er} mandat	Thomas Bouchard, Québec, 1 ^{er} mandat
Mathieu Brosseau, Laurentides, 1 ^{er} mandat	Laurence Couillard, Montréal, 1 ^{er} mandat
Philippe Garneau, Québec, 1 ^{er} mandat	Marie-Josée Gratton, Montérégie, 1 ^{er} mandat

En plus des administrateurs admissibles à la réélection désignés par le comité de nomination, d'autres nominations peuvent être présentées à l'assemblée annuelle, pour autant que les personnes nommées soient présentes, qu'elles soient membres en règle de l'AMSC, qu'elles résident au Québec et qu'elles soient chacune appuyées par trois (3) autres membres en règle et présents. Si aucune autre nomination n'est reçue, le rapport du Comité de nomination sera accepté et les personnes désignées seront élues.

Tous les membres de l'AMSC qui ont payé leur cotisation pour l'exercice financier 2019-2020 et résidents au Québec peuvent voter.

Les membres qui ne pourront assister à l'assemblée peuvent remplir et retourner la procuration ci-jointe. Aucun membre présent à l'assemblée ne peut soumettre plus de dix (10) votes par procuration, à l'exception du président d'assemblée ou la personne qu'il a désignée, qui doit voter toutes les procurations qui l'auront désigné à titre de mandataire de la façon prescrite par cette procuration.

PROCURATION

Voir la page 4 de ce document, après l'avis de langue anglaise.



Notice of Annual General Meeting of Members

To all members of the Ski Instructors Alliance of Canada, Quebec,

Notice is hereby given that the annual general meeting of the members of the Canadian Ski Instructors' Alliance, Quebec (CSIA Quebec) will be held **chalet du Versant du Lac**, de la station de ski Bromont, accessible par le stationnement P5 via le Chemin Huntington, October 26, 2019, at 9h00, for the following purposes:

1. Welcome address;
2. Adoption of the agenda;
3. Regulation amending the General By-Law of the Canadian Ski Instructor's Alliance, Quebec;
4. Conferences;
5. Lunch;
6. President's report;
7. Receive the financial statement of the CSIA Quebec for the year ended June 30, 2019;
8. The election of the directors of CSIA Quebec;
9. Authorize the directors to hire and remunerate an expert accountant for the financial year ended June 30, 2020;
10. To transact other business as may properly be brought before the meeting or any adjournment thereof.

Claude Peachy, President.

ELECTIONS

Here are the names proposed by the nominating committee for two years term.

Alexandra Lépine,	Quebec	2 nd mandate
Étienne Meunier,	Estrie	2 nd mandate

In addition, three (3) directors are appointed for a term of two (2) years. We add three (3) other positions in light of the directors' decision not to continue their involvement. Thus, the Nominating Committee recommends the following six preset:

Alexandra Beaulieu, Québec, 1 ^{er} mandate	Thomas Bouchard, Québec, 1 ^{er} mandate
Mathieu Brosseau, Laurentides, 1 ^{er} mandate	Laurence Couillard, Montréal, 1 ^{er} mandate
Philippe Garneau, Québec, 1 ^{er} mandate	Marie-Josée Gratton, Montérégie, 1 ^{er} mandate

In addition to those persons nominated by the nominating committee. Three (3) members in good standing present at the annual general meeting may put nominations forward providing that the nominee be present, a CSIA member in good standing and residing in Quebec. If no other nominations are received, the report of the nomination committee will be accepted automatically and the nominees declared elected.

CSIA members who paid their membership dues for 2019-2020 and residing in Quebec are entitled to vote.

Members who are unable to attend the meeting in person may complete and return the enclosed form of proxy. No member shall be allowed to vote more than ten (10) proxy votes, except the Chairman or his designate, who shall vote all proxies appointing the Chairman as proxy holder in the manner specified in such proxies.

PROCURATION

Les membres qui ne pourront pas assister à l'assemblée générale annuelle des membres peuvent remplir et retourner la procuration ci-jointe. Aucun membre ne peut soumettre plus de dix (10) votes par procuration, à l'exception du Président d'assemblée ou la personne qu'il a désignée, qui doit voter toutes les procurations qui l'auront désigné à titre de mandataire de la façon prescrite par de telles procurations.

ALLIANCE DES MONITEURS DE SKI DU CANADA, QUÉBEC
Procuration de l'assemblée générale annuelle des membres

Je soussigné(e) _____ # _____
(Lettres moulées s.v.p.) (Numéro de membre)

Membre en règle de l'Alliance des Moniteurs de ski du Canada et résidant au Québec, nomme par la présente :

ou à défaut de _____

Pour voter en mon nom à l'assemblée générale annuelle de l'Alliance des Moniteurs de Ski du Canada, Québec qui aura lieu le samedi 26 octobre 2019, à Bromont, à 9h00 AM. Cette procuration confère une autorité discrétionnaire au détenteur de la présente procuration en vertu de tout amendement ou changement apporté aux points dudit avis et en vertu de toutes autres questions pouvant être soulevées selon les normes avant l'assemblée.

Veuillez envoyer par numérisation _____
À l'adresse suivante : amscquebec@snowpro.com (Signature)

À noter SVP

Toutes les procurations doivent nous parvenir au plus tard le 19 octobre 2019.

PROXY

Members who are unable to attend the meeting in person may complete and return the enclosed form of proxy. No member shall be allowed to vote more than ten (10) proxy votes, except the Chairman or his designate, who shall vote all proxies appointing the Chairman as proxy holder in the manner specified in such proxies.

CANADIAN SKI INSTRUCTORS' ALLIANCE, QUEBEC
Proxy for Annual General Meeting of the Members

The undersigned _____ # _____
(Print please) (Member number)

A member in good standing of the Canadian Ski Instructor's Alliance and residing in Quebec hereby appoints:

or falling him _____

to vote and act at the Annual General Meeting of members of the Canadian Ski Instructors' Alliance, Quebec to be held at Bromont, on Saturday, October 26, 2019, at 9h00 AM. This proxy confers discretionary authority on the proxy holder in respect of any amendments or variations to the matters mentioned in the present notice and in respect of any other matters that may properly come before the Meeting.

Please scan to _____
amscquebec@snowpro.com (Signature)

PLEASE NOTE

All proxies must reach the above address before October 19, 2019.